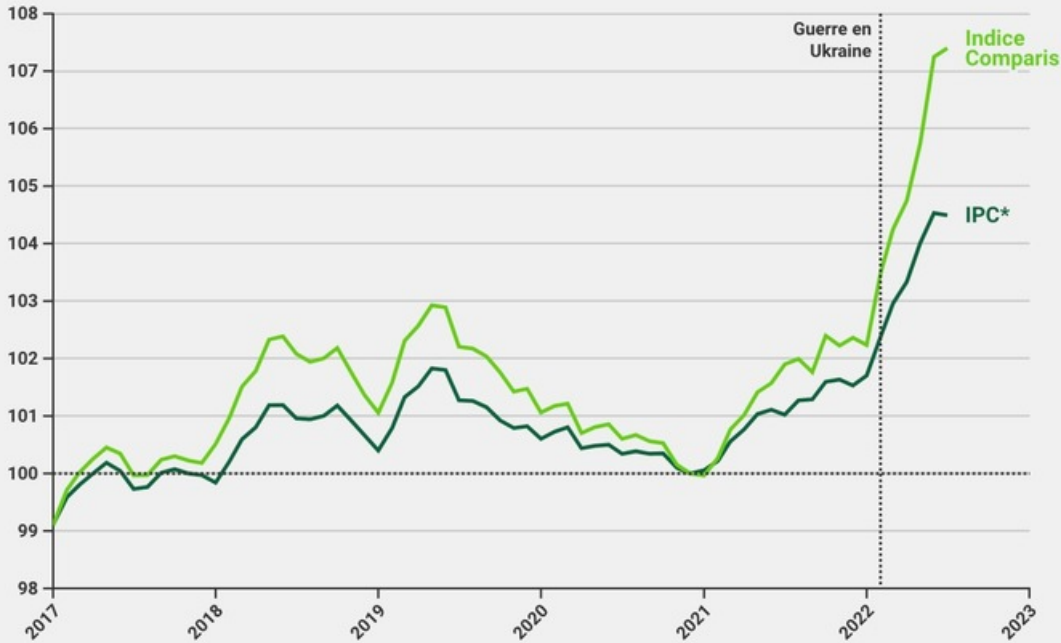


25.08.2022 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Léger répit dans l'inflation ressentie en juillet

Indice Comparis des prix vs IPC*

Mois de référence : décembre 2020 (correspond à 100 %)



*Indice suisse des prix à la consommation

Source : indice Comparis des prix à la consommation en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich.

comparis.ch

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation juillet 2022

Léger répit dans l'inflation ressentie en juillet

S'établissant à 0,1 % de juin à juillet 2022, l'inflation ressentie s'est provisoirement figée. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation corrigé des biens durables et des loyers. Pour les couples à partir de 65 ans et plus sans enfants, la vie est même 0,1 % moins chère qu'en juin. « Le franc fort, la hausse du taux directeur ainsi que des facteurs saisonniers tels que les soldes ont stabilisé les prix à la consommation en juillet », explique Michael Kuhn, expert Consumer Finance chez Comparis. Malgré tout, divers biens et services du quotidien se sont fortement renchérissés, notamment la parahôtellerie saisonnière (+17,6 %), certains services de transport individuel (+8,7 %) et l'eau minérale (+5,3 %).

Zurich, le 25 août 2022 – L'indice Comparis des prix à la consommation*, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est vraiment ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte. Le taux d'inflation est calculé sans les facteurs qui l'atténuent, tels que les loyers ou les biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 5,4 % de juin à juillet 2022. C'est plus que ce qu'indique l'indice suisse des prix à la consommation (IPC), qui traduit une hausse de 3,4 %. Malgré tout, les prix sont restés stables depuis juin 2022, enregistrant une hausse de 0,1 % (IPC +0 %). De mai à juin de cette année, la hausse était encore de 1,4 %. Ainsi, l'inflation en Suisse reste faible par rapport aux chiffres qui la caractérisent dans la zone euro.

« Le franc fort, la hausse du taux directeur ainsi que des facteurs saisonniers tels que les soldes ont stabilisé les prix à la consommation en juillet » : telles sont les raisons qui, pour l'expert Consumer Finance chez Comparis Michael Kuhn, expliquent la pause actuelle de l'inflation.

Plus forte hausse des prix d'un mois sur l'autre

Cependant, tous les prix n'ont pas cessé leur progression. Certains ont poursuivi leur ascension vertigineuse. De juin à juillet 2022, les prix de la parahôtellerie sont ceux qui enregistrent la hausse la plus forte, s'établissant à 17,6 % (contre +11,2 % le mois précédent). Ceux-ci concernent notamment les appartements de vacances, les hébergements collectifs et les places de camping. «

La hausse des prix dans le secteur de la parahôtellerie est principalement due à des facteurs saisonniers : la forte demande liée aux vacances scolaires fait grimper les tarifs », observe M. Kuhn. Arrivent ensuite en deuxième position les prix des autres prestations pour le transport individuel, avec une hausse de 8,7 % (+11,9 % le mois précédent).

La troisième place est occupée par l'eau minérale naturelle avec une augmentation de 5,3 % (-3,5 % le mois précédent). « Les coûts du PET, de la production et du transport ont augmenté, et ces hausses se répercutent sur les consommatrices et les consommateurs », explique M. Kuhn.

Établie à 2,7 %, la hausse des prix du vin mousseux acheté dans le commerce de détail est elle aussi nettement perceptible par Monsieur et Madame Tout-le-monde (ils avaient reculé de 2 % le mois précédent). Également dans le top cinq des biens qui se sont le plus renchérissés : l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois et chauffage à distance), dont les prix n'ont toutefois augmenté que de 2,2 % (contre 4,1 % le mois précédent) – un ralentissement que M. Kuhn explique par la chaleur.

Les carburants (+7,3 % le mois précédent) quittent ce top cinq : en juillet, leur hausse ne s'établit qu'à 0,2 %. « Les prix du gazole et de l'essence sont déjà élevés en Suisse, et il n'existe actuellement aucun facteur de risque ou de pénurie supplémentaire. C'est pourquoi les prix des carburants en Suisse sont restés stables en juillet », déclare M. Kuhn.

L'an passé, le coût de la vie des couples sans enfants est resté le plus élevé

Les couples de moins de 65 ans sans enfants, appelés DINK (Double Income No Kids), représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des 12 derniers mois. Le taux d'inflation tel qu'ils le ressentent actuellement se monte à 108,02 points d'indice, soit une progression de 6 % par rapport à 2021. Cependant, le coût de la vie s'est nettement réduit pour eux en juillet (+6,3 % en juin).

Les personnes vivant seules âgées de 65 ans et plus sont celles qui ressentent le moins le renchérissement dans leur quotidien. Avec un indice établi à 105,69 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie sur les 12 derniers mois s'élève à 4,5 % (contre 4,6 % le mois précédent).

Du point de vue des revenus, les plus élevés connaissent le plus important renchérissement tant sur les 12 derniers mois (+6,1 %) que depuis juin 2022 (+5,8 %). En revanche, pour les plus bas revenus, les coûts ont augmenté de 4,87 % et diminué depuis juin 2022 (+5 % le mois précédent). « Chez les couples sans enfants comme chez ceux qui gagnent bien leur vie, le style de vie se répercute sur l'inflation : les deux groupes étant mobiles, ils dépensent beaucoup d'argent dans les voitures, les motos et les voyages, et ils ont de grands appartements. L'augmentation des coûts de l'énergie et de la mobilité se répercute en conséquence », explique M. Kuhn.

« Proportionnellement, le renchérissement touche davantage celles et ceux qui gagnent bien leur vie et les riches. Dans le portefeuille, cependant, tout le monde ressent la hausse des prix », poursuit l'expert.

Plus forte hausse depuis 2000

Depuis mai 2000, les prix des énergies utilisées comme source de chauffage ont augmenté de 176 %. Les cigarettes ont augmenté de 92,6 %. Le coût des services financiers a bondi de 94 %. Les autres tabacs se sont renchérissés de 73,4 %, tandis que le prix des journaux et magazines est en hausse de 73,3 %.

Pour ce qui concerne l'évolution depuis 2000 des produits ayant connu la plus forte inflation entre juin et juillet 2022 : les services de parahôtellerie ont augmenté de 30,8 %, et les autres prestations pour le transport individuel se sont renchérissées de 48 %. Les eaux minérales naturelles coûtent aujourd'hui 1,4 % plus cher ; les vins mousseux, 3,1 % plus cher.

La Suisse italienne, région la plus touchée

Une comparaison région par région montre que la Suisse italienne est celle qui ressent le plus fortement l'inflation. Non seulement le Tessin enregistre le niveau d'indice le plus élevé (108,1 points, contre 107,1 en Suisse alémanique et 107,3 en Suisse romande) et ressent donc le plus l'impact du renchérissement au niveau national, mais c'est aussi la région qui a connu la plus forte augmentation des prix des biens du quotidien entre juillet 2021 et juillet 2022, laquelle atteint 6,1 %. C'est nettement plus qu'en Suisse romande (+5,7) et qu'en Suisse alémanique (+5,3).

De nombreux produits sont beaucoup moins chers

Bien que l'impression d'un renchérissement général du coût de la vie prédomine, les apparences sont en partie trompeuses. Le prix de certains biens d'usage quotidien a même fortement baissé entre mai 2000 et juillet 2022. En premier lieu celui des médicaments, qui a baissé de 42,7 % en moyenne (on enregistre également une baisse de 42,7 % le mois précédent). Les prix des supports de stockage et des contenus ont chuté de 40,2 % (mois précédent : -40 %), et le petit électroménager (-35 %) est nettement plus abordable pour les consommatrices et les consommateurs (mois précédent : -35 % également). Les appareils électriques destinés aux soins personnels sont 32,4 % moins chers (mois précédent : -29 %). Et les prix des télécommunications ont baissé de 29,3 % (mois précédent : -29 %).

En comparaison à long terme, les prix des biens de consommation courante ont suivi des trajectoires différentes : les prix du pain, de la farine et des produits céréaliers ont augmenté d'environ 5 % depuis 2000 (mois précédent : +4,2 %), les fruits, les légumes, les pommes de terre et les champignons d'environ 6,1 % (mois précédent : +6,5 %). Les prix de la viande et des produits à base de viande ont augmenté de 16,5 % (mois précédent : +18 %). En revanche, les prix des produits de toilette ont baissé de 14,8 % (mois précédent : -15,5 %). Les prestations hospitalières coûtent aujourd'hui 6 % plus cher (mois précédent : +6 %). La facture d'électricité en Suisse est 15,5 % plus élevée (mois précédent : +15,5 % également).

* Indice Comparis des prix à la consommation

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique.

Les données sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-chânes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

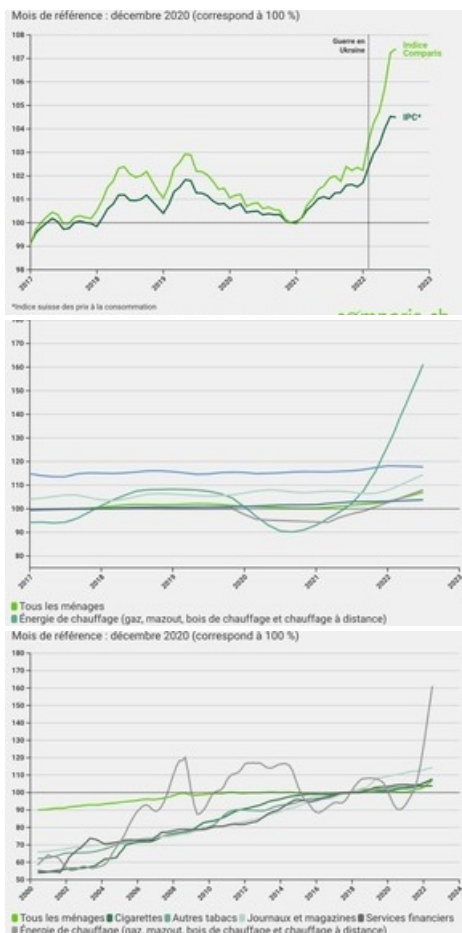
Pour plus d'informations :

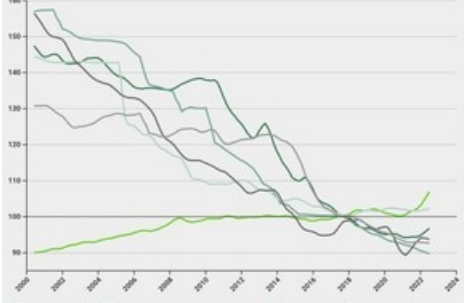
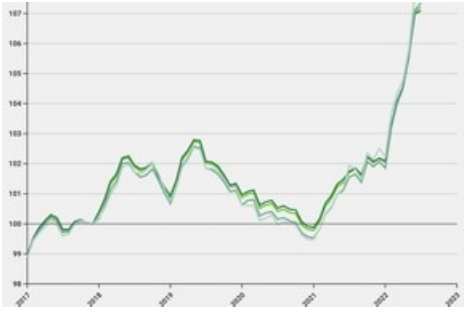
Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 175 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte





Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100893883> abgerufen werden.